

La voix de l'opposition de gauche

Le 1er avril 2018

CAUSERIE

Le portail ne sera pas actualisé tous les jours.

- [Causerie au format pdf. \(pages\)](#)

Narcissisme et communication.

« Quelle que soit la chose qu'on veut dire, il n'y a qu'un mot pour l'exprimer, qu'un verbe pour l'animer et qu'un adjectif pour la qualifier » nous rappelle Guy de Maupassant. (Lu dans un article publié par Les Crises)

Un seul mot, verbe ou adjectif, cela peut convenir à celui qui s'exprime, mais certainement pas pour ceux à qui il s'adresse et qui peuvent l'interpréter différemment. D'autant plus, quand ils ont les nerfs à fleur de peau ou lorsque leur sensibilité est portée à un degré d'excitation qu'ils peinent à contrôler. Ils seront sujets à prendre tout de travers pour un oui ou un non au moindre mot qui ne leur convient pas ou qui les contrarie, injustement ou sans savoir au juste pourquoi la plupart du temps, juste pour rejeter une idée qu'ils ne partagent pas ou qui les embarrasse...

Depuis 2008 j'ai pris l'habitude d'en proposer plusieurs qui sont plus ou moins synonymes ou qui se complètent selon les cas en les reliant avec la conjonction ou, parfois parce qu'ils présentent des nuances subtiles susceptibles d'être saisies par davantage de lecteurs ou pour ne pas froisser inutilement leur susceptibilité, les occasions par ailleurs ne manquant pas !

Cela dit, c'est très bien de s'exprimer le plus précisément possible, de faire preuve d'une grande rigueur sémantique, encore faut-il que ce soit le cas des lecteurs et là qu'il me soit permis d'en douter fortement, n'est-ce pas ? Ce n'est pas une critique ou un jugement, nous n'avons pas non plus les mêmes responsabilités. Mais il arrive aussi qu'on se relâche, qu'on soit épuisé ou malade et qu'on emploie un mot de manière inappropriée. Généralement je le signale aux lecteurs.

On a tellement de mal à se comprendre que j'ai trouvé préférable de donner le choix aux lecteurs entre plusieurs mots qui ont une consonance très proche pour éviter toute méprise entre nous, en vain le plus souvent, puisque c'est finalement l'état d'esprit dans lequel se trouve le lecteur à votre égard qui prévaut sur tout autre facteur, je parle en général.

De qui s'agit-il ?

- « Je m'efforce seulement de tirer des conclusions des faits, en prenant pour guide, non pas la logique des sympathies et des antipathies, mais la logique du processus objectif ». Et, il écrit ceci à la faveur de sa rencontre avec Trotsky à Constantinople en juin 1933.

Réponse : Le romancier Georges Simenon aussi journaliste, reporter... Inventeur du personnage du commissaire Maigret.

Distillé le venin, il en restera toujours quelque chose.

- "Il se peut que la Russie ait effectivement mené l'attaque au Novichok. "

- L'affaire Skripal vue par Nafeez Ahmed - Les Crises 01.04

Nafeez est un journaliste d'investigation depuis 16 ans, anciennement du Guardian...

Commentaires d'internautes.

- "« Un mensonge répété 10 fois reste un mensonge. Répété 10 000 fois, il devient une vérité. »
Le gouvernement britannique appuyé par ses alliés dispose d'une puissance de propagande inouïe grâce aux réseaux numériques et aux organes de presse mainstream. 10 000 répétitions, c'est une plaisanterie à cette échelle, c'est en milliards de connexions et de relais que l'opinion publique est jouée."

- "Voilà une des raisons de la Russophobie délirante:

Dédollarisation, quand tu nous tiens. Où l'on retrouve le désormais incontournable casse-tête du système impérial : comment perpétuer la domination du dollar qui permet à l'empire de vivre et guerroyer au-dessus de ses moyens tout en imposant toujours plus de sanctions qui détournent un nombre croissant d'acteurs (pays, compagnies, institutions financières) du billet vert ?

Chine, Russie, Brésil, Inde, Iran, Argentine, Turquie, Pakistan, Afrique du Sud, Egypte et même maintenant Australie, Canada ou Corée du Sud... tous ces pays commercent, à des degrés divers, en dehors du système dollar ou sont en voie de le faire.

Poutine s'est attaqué aux fondations de la domination US, participant à la création d'un système financier entièrement nouveau, parallèle, concurrençant les institutions de Bretton Woods.

Il faut garder à l'esprit que les USA seront prêt à tout pour ne pas perdre cet immense privilège."

Parole d'internaute sur la Syrie ou voilà à quoi aboutit la propagande de guerre occidentale.

The Guardian est classé à gauche, The Independent est qualifié de média alternatif, en réalité, donc sur la base des faits et non de leurs interprétations, les deux sont aussi corrompus et n'ont rien à envier aux médias mainstream.

Sauf très rares exceptions qui confirment la règle, un ex-journaliste du Guardian, c'est comme un ex-banquier de Goldman Sachs, ils continueront de servir les mêmes intérêts auxquels ils ont lié leur sort.

Piégés dans la Ghouta orientale : comment chaque camp empêche les civils d'échapper à l'horreur du siège en Syrie, par Patrick Cockburn (The Independent)

Il y a les plus faibles qui subissent son influence et qui vont sombrer dans la pire des confusions, de sorte que manquant de discernement ou tout esprit critique leur faisant défaut, ils ne s'opposeront pas à la politique de leur gouvernement, c'était leur objectif.

- "«Mais il ne faut oublier ceux qui agissent légitimement ou pas» : non, il y a ceux qui agissent légalement et ceux qui n'agissent pas légalement. La légitimité entre un pouvoir à régime unique et à élections factices et un groupe auto-proclamé défenseur du peuple, il vaut mieux la laisser tranquille, car elle est nulle part."

- "Ceux qui connaissent Patrick Cockburn savent que c'est un journaliste honnête..."

Et il y a ceux qui ont conservé des repères et qui vont s'en servir pour réfléchir tranquillement à la situation en utilisant les instruments de la logique, de sorte que la propagande officielle n'aura qu'un impact limité sur eux ou pas du tout.

- "On renvoie dos à dos l'armée syrienne qui défend son pays et les rebelles terroristes. Pour faire bonne mesure il y a des gentils et des méchants des deux côtés. Ce qui est possible.

Mais il ne faut oublier ceux qui agissent légitimement et ceux qui veulent déstabiliser le pays.

Ceux qui défendent leur pays, avec ou sans Bachar El Assad, et ceux qui veulent prendre le pouvoir en servant les intérêts de puissances étrangères.

Dès que les gens se battent on sait qu'il y a un risque de barbarie.

Mais cela ne doit pas occulter que ceux qui sont à la manœuvre et veulent partitionner et contrôler la Syrie sont les principaux responsables de la guerre."

- "Les 150 000 civils que l'état a fait sortir de la Ghouta démentent totalement l'avis de ce monsieur.

Qui, outre qu'il collabore avec les rebelles, n'a qu'une seule expérience réelle d'obstruction : celle des "rebelles", et ne fait que supposer que le "régime" pourrait l'empêcher de sortir (ce que démentent totalement les faits, donc).

Même à supposer que l'état syrien n'ait aucune compassion pour ces civils, ses objectifs militaires sont de toute façon plus faciles à réaliser si les civils ont fui la zone.

Bref, encore du journalisme de haut vol."

- "Je n'ai jamais lu une conneries pareille, donc l'armée syrienne empêche les civils de quitter la Ghouta. Vraiment ces médias mainstream ne vont pas cesser de nous étonner avec les " témoignages" de ces soit disant civils. Chercher comment salir les victoires de l'armée syrienne à tous les prix et par tous les moyens."

- "Oui, les mots ont leur importance dans la propagande de guerre. L'armée syrienne qui bombarde c'est de la barbarie, les rebelles qui le font ce sont des accidents. Je pensais que the independent était un journal d'information alternative..."

- "Encore un article faussement dissident ou alternatif dont le but est in fine de soutenir la propagande officielle de façon un peu plus "intelligente"."

La Ve République n'a rien à envier à une monarchie.

- Vincent Jauvert (Journaliste à L'Obs) – Au cœur des intouchables d'État - le lanceur.fr 26 mars 2018

Extraits.

Qui sont ces "intouchables d'État" que vous décrivez dans votre livre ?

Ce sont les très hauts fonctionnaires qui gouvernent la France : ceux qui dirigent les grandes administrations centrales, les grands établissements publics, autrement dit les six cents qui sont nommés en conseil des ministres. Je parle aussi des hauts fonctionnaires qui sont à la tête de

l'État aujourd'hui : Emmanuel Macron, Édouard Philippe, une grande partie de son gouvernement et de leurs conseillers. C'est pourquoi le livre est sous-titré "Bienvenue en Macronie". (...)

Combien de hauts fonctionnaires sont-ils payés autant, voire plus, que le chef de l'État ?

Six cents. Là encore, c'était une information secrète, que je révèle dans le livre. Comme les cent cinquante de Bercy qui, eux aussi, gagnent plus que le président, ce que j'ai découvert dans une note classifiée ! Certains de ces très hauts salaires sont "injustifiés", dit la Cour des comptes. En ces temps où l'on dit aux Français "Il faut se serrer la ceinture, il faut s'adapter...", ça ne passe plus.

Comment en est-on arrivé là ?

C'est un des éléments les plus flagrants de l'aspect monarchique de la Ve République : les membres de ces grands corps, issus justement de la monarchie et de l'Empire, se comportent comme des princes auxquels tout serait dû et qui n'auraient de comptes à rendre à personne. (...)

Le terme de noblesse d'État revient souvent quand on aborde le sujet des grands corps.

Il y a quelques princes et beaucoup de barons. Prenons Antoine Gosset-Grainville. Lui, c'est un prince. Il était inspecteur des finances, et il l'est toujours. Il a été directeur du cabinet adjoint de Fillon, puis pendant un temps le patron de la Caisse des dépôts. Dès qu'il l'a quittée, il est devenu banquier d'affaires auprès de beaucoup de clients étatiques. Lorsque Emmanuel Macron, lui aussi inspecteur des finances, décide de démissionner du ministère de l'Économie et de créer sa boîte de conseil en entreprise, il s'installe dans les locaux de... Gosset-Grainville, qui sera bientôt l'un des principaux conseillers du candidat Fillon. Nous avons affaire à des princes de la République pour qui la répartition gauche-droite n'a aucun sens.

Vous décrivez dans votre livre un système qui semble immuable, notamment parce que ceux qui pourraient le changer n'ont pas d'intérêt à le faire.

Le cas type, c'est Emmanuel Macron. Il dit lui-même que c'est un système de caste, que les hauts fonctionnaires bénéficient de privilèges hors du temps et qu'il faut y mettre un terme. Mais les dernières décisions qu'il a prises concernant la haute fonction publique ne vont pas en ce sens : il a refusé cet été qu'on élargisse la loi de moralisation de la République aux hauts fonctionnaires. Et autant Emmanuel Macron a démissionné de son rôle d'inspecteur des finances, autant son Premier ministre ne l'a toujours pas fait du Conseil d'État.

Le cas le plus révélateur est sans doute celui de l'actuel conseiller social d'Emmanuel Macron. C'était un consultant de haut vol qui aidait à la gestion et à l'organisation des plans sociaux : Pierre-André Imbert. Il a été nommé sous Hollande directeur du cabinet de Myriam El Khomri. C'est l'architecte des lois du même nom, qui rendent plus flexible le travail salarié. Quand elles ont été votées, il aurait pu retourner dans le privé, prendre des risques, comme il le prônait dans son texte de loi. Or, Emmanuel Macron et François Hollande l'ont nommé inspecteur général des finances, à vie donc. C'est ce même Imbert qui a été nommé conseiller social du président Macron. C'est lui qui a préparé les ordonnances qui rendent encore plus flexible le travail salarié. Voilà donc quelqu'un qui dit qu'il faut être mobile, accepter de changer de job, risquer de se retrouver au chômage. Sauf que lui, inspecteur des finances, il va le rester à vie. (...)

Laurent Wauquiez, il a refusé de démissionner du même Conseil d'État en arguant qu'il ne ferait pas de la politique toute sa vie et que donc il lui faudrait un emploi tôt ou tard. (...) Autrement dit, il fait partie de ces princes de la République qui veulent de la flexibilité pour les autres et ne se l'appliquent pas à eux-mêmes. (...)

Des ministres ont bien essayé de limiter l'influence des grands corps. Que s'est-il passé ?

Annick Girardin, Marylise Lebranchu et Nicolas Sarkozy ont essayé. Ils ont fait des lois, pris des dispositions et des arrêtés pour limiter l'influence des grands corps. Et, à chaque fois, ces grands corps se sont débrouillés pour annuler ou adoucir les mesures décidées par le pouvoir politique. C'est un fait incontestable. lelanceur.fr 26 mars 2018

Quand la gestion des besoins sociaux est confiée aux gangsters de la finance.

- Quand la finance fait du social - comptoir.org/ 26.03

Pierre Bitoun et Lou Hubert, tous deux sociologues, livrent ici une présentation critique d'une nouvelle offensive de la finance en direction du "social". Ils décortiquent et critiquent les "Social impact bond", des titres de dette (obligations) censés financer les politiques sociales et dont le rendement dépend de l'efficacité de celles-ci. Il est important de les comprendre et de les dénoncer pour ce qu'ils sont : des titres financiers faussement sociaux qui dévoilent la volonté de la finance de remplacer l'État.

Un nouveau-né a fait son apparition dans la galaxie des sigles : le SIB ou Social impact bond [Bon à impact social]. Bien qu'encore largement méconnu, il est promis à un grand avenir car sur ses fronts baptismaux se penchent depuis au moins une décennie tous ceux qui comptent, au double sens du verbe : G20 ou G8, OCDE ou UE, banquiers de Wall Street ou de la City, multinationales ou start-ups en croissance, pouvoirs publics nationaux, régionaux ou locaux prétendument désargentés. Si, aux dires mêmes de cette Sainte Famille, il faudra au divin enfant une bonne vingtaine d'années pour arriver à maturité, on peut déjà savoir pourquoi il est indispensable, de toute urgence et tous rassemblés, d'évacuer le rejeton dans les poubelles de l'Histoire. C'est à quoi sont destinés les cinq regards, explicatifs et critiques, portés sur ces SIB, ces objets volants – et surtout voleurs – que n'ont pas encore clairement identifiés ceux-là mêmes qui sont appelés à en subir, directement ou non, les conséquences.

Un titre financier éthique ?

L'objet se présente d'abord comme vertueux, fruit d'un capitalisme désormais bienveillant et guidé par le sens de la justice. Ouvrant un long discours prononcé début 2014, au Palais de la City à Londres, par une référence aux deux ouvrages-maîtres d'Adam Smith, La richesse des nations et la Théorie des sentiments moraux, Sir Ronald Cohen, le président de la mission du G8 consacré aux SIB, l'achevait par cette exhortation : « Nous avons commencé la révolution. Il y a fort à faire. Ensemble, levons-nous et faisons en sorte que "le cœur invisible" des marchés puisse aider ceux que "la main invisible" a laissé de côté ». Et il avait donné, un peu plus tôt, l'esprit autant que l'occasion historique de cette révolution : repenser la philanthropie à l'heure de la faillite – bien sûr organisée – de l'État social : « Aujourd'hui les États-providence conçus pour le XXe siècle baissent les bras dans la lutte contre les défis sociaux de ce nouveau siècle. [...] Si la philanthropie traditionnelle et les gouvernements peinent à régler ces problèmes, que pouvons-nous faire de notre côté ? » La réponse, débarrassée de tout simagrée, est d'une cupidité sans bornes : elle consiste à ouvrir un nouveau et énième continent de la marchandise et du profit.

De gros profits assurés

L'objet est en effet une machine à faire de l'argent. Résumé dans ses grandes lignes – de crédit... – le SIB consiste à ce que les banques[i] – et non des moindres (Goldman Sachs, Merrill Lynch, BNP, etc.) – avancent pour le compte du secteur public (État, collectivités territoriales) les fonds nécessaires à des actions sociales menées par des associations, en suivent la mise en œuvre, en contrôlent le résultat – avec bien entendu un évaluateur dit indépendant ![ii] – et se retournent, en fin de parcours, vers la puissance publique pour réclamer le remboursement des sommes

avancées. Avec un intérêt conséquent, allant jusqu'à 13 % l'an. Soit un quasi doublement de la somme en sept ans, auquel il convient d'ajouter la rémunération de l'évaluateur et autres frais de gestion. L'instrument de "la révolution" est donc très efficace et produit des effets tous azimuts dont il est important de dresser l'inventaire : il crée un marché financier du "social" et dynamise aussi celui de l'évaluation ; il caporalise les associations, encourage leur concentration et leur transformation en entreprises "rentables" ; il démultiplie et affine les liens entre les représentants du monde financier et les acteurs publics nationaux ou locaux, siphonne leurs budgets et accroît donc d'autant la dette. Bref que rêver de mieux, sinon de le voir se propager en direction des pays pauvres, via son frère jumeau, le DIB ou Development impact bond ?

« Le nouveau continent de la marchandise et du profit est gigantesque : il couvre en fait, grâce à l'ambiguïté du terme "social", non seulement les dégâts engendrés par le capitalisme mais toute action dite d'intérêt général, et il s'identifie, en définitive, à l'État lui-même. »

Une croissance fulgurante

L'objet, quoique récent, est en expansion rapide. Après un premier SIB, en 2010, visant à diminuer la récidive des détenus libérés de la prison de Peterborough, les "expérimentations" se sont multipliées dans le monde entier. On en comptait une vingtaine en 2014, plus de 80 en 2016 et, probablement, une bonne centaine fin 2017. La Grande-Bretagne, terre d'élection du capitalisme industriel au XIXe comme de la financiarisation du "social" aujourd'hui, se taille la part du lion, avec environ un tiers des SIB en cours de réalisation. Mais on en trouve également aux USA, au Japon, en Australie, en Suisse, et dans de nombreux pays de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal). Bref, de quoi commencer à faire rêver le président de la Commission Jean-Claude Juncker en quête, pour l'Union, d'un « triple-A social » !

La variété des domaines d'application a, logiquement, suivi cette expansion. À la réinsertion des prisonniers, sont venus s'ajouter l'aide aux enfants malades ou handicapés, le soutien aux jeunes en mal d'« employabilité » ou la réduction de l'absentéisme au travail, le logement des sans-abris ou l'intégration professionnelle des migrants et réfugiés, l'activité physique ou la solitude des personnes âgées en maison de retraite. Ou encore la détection et le traitement précoces du diabète, les programmes de vaccination, d'éducation ou d'accès « écologique et durable » à l'eau, à l'électricité ou aux NTIC dans les pays en développement, sans oublier non plus la revitalisation des zones rurales désertifiées dans les pays riches ou la réunification des familles « dysfonctionnelles » auxquelles il faut, sic et sib, dicter de « nouvelles conduites ». Bien que financiers et pouvoirs publics de connivence rivalisent pour l'instant de modestie – il faudra, proclament-ils, « entre dix et trente ans » pour changer les mentalités et les institutions –, l'inventaire ne laisse aucun doute.

Le nouveau continent de la marchandise et du profit est gigantesque : il couvre en fait, grâce à l'ambiguïté du terme "social", non seulement les dégâts engendrés par le capitalisme mais toute action dite d'intérêt général, et il s'identifie, en définitive, à l'État lui-même. Ce qui n'a rien d'un hasard, ni du point de vue théorique – il est dans l'essence même du capitalisme de tout marchandiser – ni du point de vue historique : cette nouvelle offensive n'est envisageable qu'en notre époque où tous les postes-clefs de la décision publique, du supranational au local, ont été colonisés par les représentants de la finance mondialisée et leurs serviteurs. Il arrive d'ailleurs à certains, souvent les mieux placés, de "manger le morceau". Commentant en 2014 l'une de ces expérimentations, Lawrence Summers, l'ancien secrétaire au Trésor américain, ne déclarait-il pas : « This is ground zero of a big deal ! »

Une obligation instructive

L'objet est, dans sa déclinaison française, instructif à plus d'un titre. D'abord, l'hypocrisie, nécessaire au déploiement du système, est dans l'Hexagone portée à son comble. De SIB, qui faisait mauvais genre boursier, on est passé en 2014 à TIS, pour Titre à impact social, pour deux

ans plus tard se montrer plus tartufe encore, en adoptant le nom définitif de CIS, Contrat à impact social, qui a le double mérite d'évacuer toute référence à l'argent et d'inscrire le dispositif dans le régime, ô combien sympathique, des "partenaires". La réunion d'experts, la création de comités ad hoc, ont aussi été fidèles à nos traditions de l'entre-soi, rappelant à s'y méprendre le modèle des commissions Attali, pour « la libération de la croissance française » en 2008 ou pour « l'économie positive » en 2012.

Il en a été ainsi du Comité français pour l'investissement à impact social (CFIIS), présidé par Hugues Sibille, alors vice-président du Crédit coopératif et du Conseil supérieur de l'Économie sociale et solidaire (ESS), qui a réuni en 2013-2014 vingt-neuf membres « issus de la banque, du capital investissement, de l'entrepreneuriat social, d'agences publiques, d'expertise indépendante, d'administrations, de milieux académiques, d'organisations internationales », tous « acteurs engagés en faveur de l'innovation sociale et financière ». Autrement dit, après des décennies de remodelage libéral de la société, les maillons intermédiaires indispensables à la révolution néophilanthropique ! Prompts à discourir sur l'esprit de solidarité ou du don, mais surtout enclins au calcul de leurs intérêts. Enfin, de PS en Macronie, les CIS font peu à peu leur chemin. Benoît Hamon, ministre délégué à l'ESS et à la Consommation de 2012 à 2014, a missionné, en accord avec Sir Ronald Cohen, Hugues Sibille et son Comité, un premier appel à projets a été lancé en 2016 par la secrétaire d'État à l'ESS Martine Pinville et, depuis l'arrivée du haut fonctionnaire et banquier à l'Élysée, la dynamique se poursuit sous l'impulsion de La République en March...é. Le macroniste Christophe Itier, artisan de l'un de ces CIS consacré au placement des enfants mineurs dans le département du Nord, a été nommé en septembre 2017 Haut-Commissaire à l'ESS.

« Fossoyeurs du travail social, ils ont adopté le langage techno-concurrentiel des puissants [...], et ils ont soigneusement mis en œuvre toutes les réformes destinées à éliminer la culture professionnelle des travailleurs sociaux reposant sur l'esprit de service public et l'aide à la personne considérée dans sa totalité. »

Une obligation antisociale

L'objet, accélérant le "déjà là", ne veut du bien ni aux travailleurs sociaux, ni aux pauvres qu'il prétend aider. Le cas français en est, à nouveau, une bonne illustration. Depuis vingt ans au moins, le secteur de l'action sociale est miné de l'intérieur par une logique gestionnaire et d'entreprise[iii], prélude à la financiarisation des SIB et autres CIS. Pétris de valeurs chrétiennes de gauche ou de droite aujourd'hui macronisées, tour à tour pragmatiques et autoritaires, toute une série de petits roitelets du "social" – présidents et directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux, directeurs d'écoles de formation en travail social, etc. – se sont faits les complices volontaires de ce mouvement et préparent, désormais, la nouvelle étape. Fossoyeurs du travail social, ils ont adopté le langage techno-concurrentiel des puissants – "innovation" et "labellisation", "appels d'offres" et "indicateurs chiffrés", "opérateur" plutôt qu'association, etc. –, et ils ont soigneusement mis en œuvre toutes les réformes destinées à éliminer la culture professionnelle des travailleurs sociaux reposant sur l'esprit de service public et l'aide à la personne considérée dans sa totalité. L'éducateur, l'assistant social ? Il est une ressource humaine, une charge salariale, qui doit faire plus avec moins et, surtout, « ne pas penser et se comporter en technicien »[iv]. Le pauvre, l'enfant, la personne âgée ou handicapée, l'adulte français ou étranger ? Il faut ici trier, trier encore et toujours, afin qu'il "participe", soit "responsable de lui-même", et qu'il entre ainsi dans le "public-cible" propre à prouver aujourd'hui "l'efficacité de l'action sociale" et à démontrer, demain, que les indicateurs chiffrés du SIB sont validés. Histoire de justifier le remboursement, avec intérêt, du prêt. L'objet, à l'évidence, nécessite qu'on les dégage, tous.

Notes :

[i] Celles-ci peuvent prêter directement ou/et servir d'intermédiaire recueillant, via l'émission de produits financiers (des obligations par exemple), les fonds d'autres investisseurs : fonds de

pension, fondations d'entreprise, épargne salariale, etc. Même les assurances-vie en déshérence sont convoquées.

[ii] Un cabinet d'audit, par exemple, naturellement insoupçonnable de tout conflit d'intérêt...

[iii] Cf. les travaux de Michel Chauvière ou ceux, plus récents, du Collectif d'associations citoyennes.

[iv] Propos tenu par son directeur à un assistant social qui a dû conserver l'anonymat.

Commentaire d'un internaute

- "Cet investissement peut être réalisé dans tout type juridique d'organisation, associations, fondations ou entreprises d'utilité sociale. Les « saineurs » veulent financer par des investisseurs privés le programme d'une association ou d'une entreprise du domaine social. Puis de le faire rembourser, avec un taux d'intérêt élevé, par les pouvoirs publics (donc nos impôts) si l'association a atteint les objectifs sociaux qui lui sont définis, c'est-à-dire d'introduire les partenariats public-privé dans ce domaine. Ce projet prépare insensiblement le peuple à adopter sans méfiance la financiarisation de ses besoins sociaux, en asservissant prioritairement les projets associatifs."

ACTUALITÉ DU JOUR

Voilà ce que les cheminots doivent attendre du "parcours législatif".

- Code du travail: la loi de ratification publiée au Journal officiel AFP 31.03

La loi de ratification des ordonnances réformant le code du travail a été publiée samedi au Journal officiel, mettant fin au parcours législatif de cette réforme défendue par la ministre du Travail Muriel Pénicaud.

Les ordonnances réformant le Code du travail sont entrées en vigueur fin septembre, dès leur publication au Journal officiel, mais elles devaient être ratifiées pour avoir valeur législative.

Ces ordonnances visent à donner plus de souplesse aux entreprises. AFP 31.03

Dissoudre le peuple ou le régime honni de la Ve République ?

- Elisabeth Borne : «Les Français n'ont pas envie de trois mois de grève que rien ne justifie» - LeParisien.fr 1 avril 2018

La grève de mardi et mercredi s'annonce très suivie. Quel geste pouvez-vous faire en direction des cheminots pour éviter un blocage du pays ?

ELISABETH BORNE. J'avais annoncé deux mois de concertation. J'ai annoncé hier [vendredi, ndlr] une ouverture progressive à la concurrence qui tient compte de certaines des demandes faites par les organisations syndicales. Il nous reste un mois pour discuter sur l'organisation de la SNCF et la modernisation sociale du secteur ferroviaire avec l'arrêt du recrutement au statut des cheminots à une date à définir. Mais je le dis clairement : personne ne peut comprendre que les syndicats de cheminots engagent une grève longue et pénalisante alors que le gouvernement est dans le dialogue.

Les syndicats réclament plus de garanties sur le sort des personnels si la SNCF, demain, perd des lignes TER ou TGV au profit du privé. Que leur répondez-vous ?

Il s'agira d'une ouverture progressive, au rythme souhaité par les régions. Si la qualité de service est au rendez-vous, elles n'ont pas de raison de ne pas renouveler le contrat de la SNCF. Si la SNCF perd le contrat, les cheminots seront transférés au nouvel opérateur d'abord sur la base du volontariat. En outre, ils seront transférés avec l'essentiel des garanties du statut : garantie de l'emploi, régime de retraite et rémunération. Ce n'est pas rien ! Les cheminots actuels resteront au statut et ils en conserveront l'essentiel des avantages s'ils passent chez un concurrent. Dans ces conditions, j'ai envie de vous dire : c'est quoi le problème ?

Vous pensez que les syndicats de cheminots sont dans l'opposition politique au gouvernement ?

J'entends certains qui sont dans l'amalgame et qui agitent des peurs infondées sur la privatisation de la SNCF ou sur la fermeture des petites lignes. Certains refusent aussi l'ouverture à la concurrence. Mais c'est une réalité. Elle a été actée sous le quinquennat précédent au niveau européen. Elle répond à la volonté des Français de disposer d'un meilleur service ferroviaire et, c'est clair, le gouvernement est déterminé à mener cette réforme et à la mener dans la concertation.

Est-ce que, depuis le début, vous n'avez pas sous-estimé l'hostilité des cheminots à cette réforme ?

Je peux comprendre que les cheminots se posent des questions et j'y ai répondu en leur apportant des garanties de très haut niveau. Je déplore franchement cette grève très pénalisante pour les voyageurs. Il est incompréhensible que les syndicats restent dans une posture de blocage qui n'est pas justifiée alors que nous apportons des réponses aux cheminots.

Vous pensez que le mouvement fait l'objet d'une récupération politique ?

Je pense en tout cas qu'il est important que les cheminots soient bien conscients de toutes les garanties qui sont données. Ensuite, je note que les organisations syndicales nous parlent de quelques sujets qui sont des épouvantails qu'on agite pour justifier que rien ne doit changer. Sauf que nous sommes dans un monde qui change. La SNCF doit elle aussi changer pour offrir un meilleur service, celui qui est attendu par les Français.

Ils craignent justement pour le service public ?

Mais où est la « casse du service public » dont on nous parle ? Nous allons investir plus d'argent dans le réseau pour le remettre en état qu'on ne l'a jamais fait. Quand on voit les incidents à Montparnasse ou qu'on connaît l'organisation actuelle du système ferroviaire, avec des voies, des quais, des panneaux d'affichage gérés par des entités de la SNCF différentes, oui je pense que cela se passera mieux avec une organisation plus unifiée, avec un responsable dans chaque gare. C'est cela la réforme, elle n'est faite ni contre la SNCF, ni contre les cheminots.

Vous avez renoncé aux ordonnances et donc à passer en force...

Il n'a jamais été question de passer en force. Je rappelle que nous ne sommes qu'à mi-chemin des concertations et que nous démarrons la semaine prochaine le débat parlementaire. Je n'ai renoncé à rien car, je l'ai annoncé dès le départ, à chaque fois que nous avançons dans la concertation, nous passons non pas par des ordonnances, mais par des amendements débattus au Parlement. Je le répète, rien ne justifie cette posture d'appel à une grève longue et pénalisante.

Est-il envisageable pour vous de reculer, par exemple sur la transformation de la SNCF en société anonyme ?

Il ne s'agit pas de céder ou ne pas céder. Le principe de l'ouverture à la concurrence par exemple n'est pas négociable mais ses modalités oui. Et à partir du moment où j'ai mis sur la table des éléments propres à rassurer les cheminots, j'en appelle vraiment à la responsabilité des organisations syndicales. Je vois bien que certains cherchent l'amalgame et sont dans la revanche de l'élection présidentielle, c'était très clair le 22 mars, mais ces amalgames ne sont jamais dans l'intérêt de ceux qu'on prétend défendre. Personne ne peut comprendre que les Français se retrouvent pénalisés par une grève longue. Les Français n'ont pas envie de subir trois mois de galère que rien ne justifie. LeParisien.fr 1 avril 2018

Les travailleurs à la croisée des chemins.

- Carrefour: forte mobilisation des salariés pour l'emploi et le pouvoir d'achat - AFP 31.03

C'est une mobilisation "historique", s'est félicité Michel Enguelz (FO). "Du jamais vu", selon Philippe Allard (CGT).

Au moins 300 magasins intégrés ont été impactés par le mouvement de grève lancé par FO et la CFDT, et relayé séparément par la CGT, au lendemain d'une mobilisation dans les entrepôts.

La CFDT a recensé 170 hypermarchés (sur 220) mobilisés et 130 supermarchés (sur environ 470), avec un taux de grévistes avoisinant "50%". Pour FO, 180 hypermarchés étaient dans le mouvement, dont "entre 40 et 50 fermés ou complètement bloqués". Le premier syndicat du groupe a aussi recensé 80 magasins de proximité fermés.

Le groupe Carrefour a lui même fait état d'hypermarchés fermés, une "première" selon Sylvain Macé (CFDT). A midi, "80%" des hypermarchés étaient "ouverts" (soit 20% fermés, ce qui équivaut à une quarantaine) et "100%" des supermarchés", a souligné la direction.

Partout, le mouvement s'est traduit par des rassemblements, du "filtrage" aux entrées des magasins ou carrément des blocages, a expliqué M. Macé. Parmi les hypermarchés complètement bloqués, ont été cités ceux d'Antibes, Ollioules, Toulon Grand Var, Nice Lingostière ou Port-de-Bouc dans le Sud, Vénissieux, Chambéry, Toulouse-Labège ou encore Mérignac.

Cette mobilisation est le point d'orgue de l'inquiétude et la colère qui montent depuis l'annonce le 23 janvier par Alexandre Bompard, PDG du groupe depuis l'été dernier, de son "plan de transformation" s'accompagnant de la suppression de milliers d'emplois.

Au-delà des suppressions de postes annoncées -2.400 dans les sièges via un plan de départs volontaires, 2.300 via un plan social dans les magasins de proximité (273 ex-Dia qui vont fermer)-, les syndicats protestent contre le passage en location gérance d'hypermarchés (cinq confirmés, une quarantaine visés selon eux).

Ils s'inquiètent aussi de l'impact sur l'emploi d'autres mesures du plan Bompard (logistique, réduction de 100.000 m2 des surfaces des hypermarchés).

"Nous comprenons que les projets de transformation puissent susciter de l'inquiétude chez certains de nos salariés", a admis Pascal Clouzard, directeur exécutif de Carrefour France, dans une réaction adressée à l'AFP. Mais, "si nous souhaitons pérenniser et développer notre activité économique, et donc nos emplois, nous devons impérativement nous transformer", a-t-il ajouté.

Chez les salariés, l'annonce récente d'une participation moyenne de 57 euros, contre 610 l'an dernier, vue comme une "aumône" ou un "pourboire", a aussi catalysé la colère.

"Bien consciente de l'impact sur le pouvoir d'achat" de cette baisse, la direction a proposé mi-mars de relever ce montant à 407 euros, via un complément forfaitaire d'intéressement. Sans désamorcer la fronde.

Les actionnaires vont toucher, eux, 356 millions d'euros de dividendes, font valoir les syndicats qui anticipent aussi des négociations salariales au rabais.

"Augmenter les salaires, pas les dividendes des actionnaires", proclamait une pancarte dans les rassemblements. "On s'est dit qu'on allait arrêter de payer pour les actionnaires", a relevé Olivier Ginestar (CGT), devant l'hypermarché de Lomme (Nord), fermé samedi et où se sont rendus les députés LFI Adrien Quatennens et Ugo Bernalicis.

Côté syndicats, le mouvement traduit aussi la crispation du dialogue social, dont tous dénoncent unanimement la "dégradation". Il est "rompu, c'est marche ou crève", relevait à Marseille Smaïl Ait Atman (CFDT).

Pour FO, qui a déjà annoncé qu'il ne signerait pas le projet d'accord sur le plan de départs volontaires, comme pour la CFDT, "la balle est dans le camp" de la direction. Si d'autres actions ne sont "pas exclues", "l'objectif" est un "retour à la négociation", souligne Michel Enguelz. Il faut "rétablir le dialogue social qui a existé (chez Carrefour) pendant 30 ans", a plaidé M. Macé. AFP 31.03

Changer la vie, on a déjà donné, non merci. Changer la société, notre seul objectif politique.

- France Loisirs prévoit de supprimer 450 emplois sur 1.800 AFP 30.03

Le club de livres France Loisirs, affecté par un secteur de l'édition en difficulté, prévoit de supprimer 450 emplois sur 1.800 en France dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi, a annoncé vendredi son patron Adrian Diaconu à l'AFP.

"C'est une mesure d'urgence nécessaire pour trouver une solution de sortie de crise", a déclaré M. Diaconu.

La société, filiale du groupe Actissia, a été placée en redressement judiciaire le 1er décembre 2017 à sa demande par le tribunal de commerce de Paris. Celui-ci lui a octroyé une période d'observation de six mois, afin de poursuivre la recherche de partenaires ou de financements.

"Aucun partenaire n'a été identifié depuis le début de la procédure. Mais depuis trois semaines nous avons identifié un éventuel partenaire qui exerce dans les domaines de l'internet, des arts et des médias", a encore expliqué M. Diaconu, PDG d'Actissia.

Le groupe subit de plein fouet la crise du secteur de l'édition, et notamment la concurrence du géant américain Amazon.

Son chiffre d'affaires a été divisé par près de deux en cinq ans, selon le PDG. Il s'élevait à environ 187 millions d'euros en 2017, contre 214 millions un an auparavant. AFP 30.03

Audiences renvoyées et rassemblements: "Journée morte" dans la justice AFP 30.03

La Ve République et le capitalisme sont incompatibles avec une société meilleure ou plus juste.

Processions funéraires, minutes de silence, dépôts de gerbe: magistrats, greffiers et avocats se sont mobilisés vendredi à travers la France pour une "journée morte" contre le projet de réforme de la justice.

A Bordeaux, environ 200 avocats, greffiers et magistrats se sont rassemblés sur les marches du tribunal de grande instance (TGI) avant de déposer une gerbe et de respecter une minute de silence en hommage à "cette justice morte qu'on veut nous imposer". "Le sens caché de ces textes, c'est qu'aujourd'hui on ne veut plus du juge, le juge embête le pouvoir", a lancé le bâtonnier Jérôme Dirou.

Minute de silence également à Besançon (Doubs) et à Marseille, où une audience en correctionnelle sur des trafiquants de drogue a été reportée après l'intrusion de plusieurs dizaine d'avocats dans la salle. A Lyon, où environ 400 professionnels de la justice étaient rassemblés, des codes Dalloz ont été symboliquement entassés au sol.

Manifestations aussi à Nancy, Caen ou encore Rouen. A Nantes, les manifestants arborant un masque blanc sont partis en procession funéraire du tribunal jusqu'à une passerelle enjambant la Loire, d'où ils ont jeté une couronne mortuaire barrée du message "Justice morte par ordonnance".

A Paris, une centaine de manifestants s'étaient réunis sur les marches du Palais de justice derrière deux couronnes mortuaires. "Ce qu'il nous faut, c'est des euros, pas des robots", ont-ils scandé.

Le projet de loi de programmation de la justice de la garde des Sceaux Nicole Belloubet devrait être présenté en Conseil des ministres le 18 avril. Il couvre un champ très large: procédure pénale, procédure civile, numérisation de la justice, réforme des peines et de l'organisation territoriale.

"L'objectif est simple: bâtir une justice efficace, rapide et accessible à tous sur l'ensemble du territoire", avait affirmé le Premier ministre Edouard Philippe le 9 mars à Reims en dévoilant la réforme.

- "Textes de technocrates" -

Ce projet annonce "sans surprise la mort de la justice, au terme d'une longue maladie", dénoncent dans un communiqué l'Union syndicale des magistrats (USM), le Syndicat de la magistrature (SM), le Syndicat des avocats de France (SAF) ainsi que la CGT Chancelleries et services judiciaires et d'autres syndicats.

Les organisations mobilisées ont dressé une liste de leurs principaux griefs contre cette réforme: "Suppression des 307 tribunaux d'instance et de la fonction spécialisée de juge d'instance, organisation judiciaire illisible et éloignée du citoyen, déshumanisation de la justice, privatisation du contentieux civil".

Ils dénoncent aussi une "régression des droits de la défense, (un) recul du contrôle de la justice sur les atteintes aux libertés publiques, (une) suppression larvée du juge d'instruction et du juge de l'application des peines, (une) réduction de la collégialité".

A Lyon, le délégué régional de l'USM Michel Ponsard a estimé que cette réforme était constituée de "textes de technocrates dictés par des raisons financières". "On n'a absolument pas tenu compte des réponses" apportées lors des Chantiers de la Justice (lancés en octobre par le gouvernement), qui étaient "une consultation de façade", a-t-il dénoncé.

"Nous nous inquiétons de la disparition des tribunaux d'instance", a dit, devant le Palais de justice de Paris, Catherine Sarrazin, greffière au tribunal de Juvisy (Essonne). Pour elle, "ce sera la fin d'une justice de proximité, de contact pour le justiciable".

Joris Monin de Flaugergues, de la Conférence des avocats, s'inquiète notamment d'une "extension considérable des pouvoirs du parquet, qui prive du recours à un juge d'instruction". Cette réforme, "c'est de facto la fin du juge d'instruction", a-t-il assuré.

Les avocats s'étaient déjà mobilisés contre la réforme le 21 mars, à l'appel notamment du Conseil national des barreaux. La mobilisation avait été importante et de nombreuses audiences perturbées. Une deuxième journée "justice morte", avec un rassemblement national à Paris, est d'ores et déjà annoncée pour le 11 avril. AFP 30.03

Comment redorer le blason des médias-oligarques ?

- "Ecole" des Insoumis: LFI veut donner "un grand coup de balai contre la médiacratie" - AFP 31 mars 2018

La France insoumise (...) reproche aux "journalistes mainstream" leur "difficulté à se remettre en question". AFP 31 mars 2018

Pourquoi, en ont-il été capable un jour, c'est en tout cas ce que les esprits faibles pourraient croire.

Les médias n'ont jamais agi autrement que les Etats, qui n'ont pas d'amis ou d'alliés, mais uniquement des intérêts qui généralement se confondent avec ceux du régime en place, tout le reste est du baratin pour induire en erreur les travailleurs. Alors pourquoi faire croire le contraire ?

Avec les idées que j'ai, absolument aucun média ne m'aurait embauché il y a 40 ans ou hier.

Pour l'illustrer. «Grande marche du retour» et amalgame sordide. Ils osent tout.

Avant et après le vendredi 30 mars à Gaza, leur version change. LFI pourra féliciter l'AFP, mais le mal est fait, entre temps un nouveau massacre de Palestinien a été commis par Tsahal sans qu'il soit condamné par la respectable "communauté internationale". Donc ils peuvent maintenant rétablir timidement ou en partie la vérité.

Flagrant déli de fake news d'Etat.

- Meurtre d'une octogénaire juive à Paris : le caractère antisémite retenu - Libération avec AFP 26.03

Ce lundi 26 mars, le parquet de Paris a retenu le caractère antisémite et a ouvert une information judiciaire pour «assassinat à raison de l'appartenance vraie ou supposée de la victime à une religion et sur personne vulnérable». libération avec AFP 26.03

- Mireille Knoll: onze coups de couteau, deux suspects qui s'accusent, un mobile encore flou - AFP 31.03

Tiens donc, l'agence de presse du régime et maison mère de l'ensemble des médias aux ordres avoue une semaine plus tard que le "mobile" de l'assassinat de madame Mireille Knoll est "encore flou", donc qu'il n'a pas été établi avec certitude, alors que Macron s'était empressé d'agiter le mobil antisémite.

Le mobil antisémite n'était pas gratuit ou sans arrière-pensées.

- Terrorisme six Français sur dix favorables à des 'mesures d'exception' - AFP 30.03

- Un député LREM demande l'arrêt des grèves de cheminots à cause des attentats - RT 30.03

Dans une lettre publiée le 30 mars sur Twitter, il a ainsi appelé «les syndicalistes à faire preuve de sens national en suspendant immédiatement [les] projets de grève à répétition». Jean-Pierre Pont évoque d'abord la question économique : les grèves vont, selon lui, «compromettre le redressement du pays».

Il soulève en outre un deuxième argument pour inciter à l'arrêt des grèves : «La France est actuellement en guerre. [...] Les jours de grève, dans les rares trains bondés qui circulent, les salariés [...] et les voyageurs risquent malheureusement de constituer des cibles idéales pour les terroristes islamistes». RT 30.03

En complément. Epidémie mondiale de totalitarisme.

- Dix années de prison pour "info bidon" proposées en Malaisie - Reuters 26 mars 2018

Otan de la guerre contre tous les peuples ou quand l'oligarchie fourbit ses armes.

- La Commission européenne propose d'ouvrir l'Union aux armées de l'Otan - Réseau Voltaire 28 mars 2018

Contrairement à ce que laisse entendre la référence aux accords de libre-circulation de Schengen, le « Schengen militaire » n'est pas un projet européen, mais une volonté de l'Otan. Il vise non pas à autoriser les armées des États-membres de l'Union à circuler sans formalités sur le territoire de l'Union, mais à accorder ce privilège à toutes les armées de l'Otan (y compris les armées US ou turques). D'où l'importance accordée prioritairement aux ports et aéroports sur les voies routières.

Ce projet ne doit pas être interprété en fonction de l'actualité (« affaire Skripal »). Il a été conçu par l'Otan il y a deux ans et était déjà évoqué dans un rapport parlementaire européen d'octobre 2016. Selon des documents internes de l'Alliance, il pourrait aussi bien être mis en œuvre en cas de guerre contre la Russie, qu'en cas de soulèvement populaire dans un des États membres de l'Otan (À quand l'armée US pour réprimer des émeutes dans les banlieues des grandes villes ?).

25 des 28 États-membres sont priés d'établir une carte de leurs voies de communication et de préciser les travaux nécessaires sur leurs routes, tunnels et ponts, pour les rendre praticables aux armées de l'Otan. Ils devront aussi s'entendre sur les dispenses nécessaires aux lois et règlements en vigueur interdisant le transport d'armes et matériels militaires sur leur territoire. Réseau Voltaire 28 mars 2018

En complément.

- Des douaniers français interviennent en Italie, l'ambassadeur à Rome convoqué - LeParisien.fr 01.04

- L'ancien chef d'état-major des armées français sert maintenant les Américains, est-ce normal? - Le HuffPost 01.04

- L'information est passée presque inaperçue. Les Échos ont annoncé la semaine dernière le recrutement du général Pierre de Villiers, chef d'État-major des armées (CEMA) de 2014 à 2017, par l'entreprise de conseil américaine, Boston Consulting. Le HuffPost 01.04

Emmanuel Macron (promotion 2012) et Édouard Philippe (promotion 2011) sont des "Young Leader" de la French-American Foundation, tout comme Hollande et plus de 500 ex-ministres (Bougrab, Moscovici, Touraine, Vallaud-Belkacem, Montebourg, Juniac, Dreyfus), élus

(Wauquiez, Péresse, Juppé, Le Roux, Chartier, Aubert, Fekl, Raoult), hauts fonctionnaires (Mignon), présidents du CAC40 (Pigasse, El Karoui, Clermont-Tonnerre, Castries, Lauvergeon), patrons de médias ou journalistes (Joffrin, Clément, Ockrent, Fontaine, Kauffmann, Nora, N'Kaoua, Wakim, Chapuis, Vincent, Kerdrel, Guetta, Riché, Croissandeau, Fouks, Colombani, Chevillon, Bompard), des éditeurs, des officiers, des scientifiques, des chercheurs, des universitaires, des dirigeants d'ONG (Terranova, Human Rights Watch), des personnalités diverses (Minc) etc. dont certains sont aussi passés par le groupe Bilderberg avant ou après être entrés en fonction. La liste est impressionnante, il y figure toutes les banques, tous les grands médias, y compris le Canard enchaîné (David Fontaine), toutes les plus grandes entreprises, ils brassent large, on y trouve même un neurochirurgien, un pianiste, un capitaine de frégate de la Marine Nationale !

<http://philip.dru-administrateur.nwo.over-blog.com/article-liste-des-young-leaders-fran-ais-depuis-1981-105102778.html>

Quel fil peut bien relier les ministres ou anciens ministres Emmanuel Macron, Fleur Pellerin et Najat Vallaud-Belkacem, la présidente du conseil régional d'Île-de-France Valérie Péresse, les journalistes Jean-Marie Colombani et Christine Ockrent, l'homme d'affaires Alain Minc, le banquier Matthieu Pigasse (l'un des propriétaires du Monde SA) ou encore l'ancien premier ministre Alain Juppé ? Tous ont effectué un passage par la French-American Foundation dans le cadre de son programme « Young Leaders ». Tout comme cinq cents autres personnalités françaises, parmi lesquelles le président François Hollande lui-même.

<https://www.monde-diplomatique.fr/2016/11/QUATREPOINT/56762>

Deux liens en supplément.

<https://blogs.mediapart.fr/revue-frustration/blog/270617/le-programme-young-leaders-incubateur-doligarchie>

<https://frenchmorning.com/directrice-french-american-foundation-a-new-york/>